



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Une étape historique : la pétition en faveur de la Charte de la liberté en matière de santé déposée au Parlement avec 157 057 signatures

Ottawa, le 23 mars 2026

L'Association pour la protection des produits de santé naturels (NHPPA) est fière d'annoncer qu'une pétition historique en faveur de la **Charte de la liberté de choix en santé** a été officiellement déposée à la Chambre des communes.

Le 12 mars 2026, le député Blaine Calkins (Ponoka—Didsbury) a présenté la pétition, comportant 157 057 signatures confirmées, à la Chambre des communes. Les signatures ont été comptées et validées par le greffier des pétitions. Cet effort citoyen extraordinaire se classe au troisième rang des plus grandes pétitions papier jamais soumises au Parlement dans l'histoire du Canada.

Le 12 mars 2026 sera reconnu comme la **Journée de la Charte de la liberté de choix en santé** — un moment charnière marquant l'avancement de la véritable liberté en matière de santé pour tous les Canadiens.

La Charte de la liberté en matière de santé vise à :

- Codifier les droits en matière de santé que les tribunaux canadiens ont reconnus ;
- Exiger du gouvernement qu'il respecte et défende ces droits en matière de santé ; et
- Préserver l'accès aux produits de santé naturels et aux médecines traditionnelles en établissant une catégorie juridique distincte, séparée des produits pharmaceutiques.

Cette pétition demande officiellement au gouvernement du Canada de faire de la **Charte de la liberté de choix en santé** une loi. Compte tenu du nombre considérable de signatures recueillies, le gouvernement est tenu d'y apporter une réponse officielle.

« Ce succès revient à tous les Canadiens qui ont apporté leur signature au cours de ces nombreuses années d'efforts dévoués menés sur le terrain », ont déclaré les représentants de la NHPPA. « Nous exprimons notre profonde gratitude à tous ceux qui ont participé. Ensemble, nous sommes les moteurs d'un changement significatif vers une plus grande liberté en matière de santé. »

Pour en savoir plus sur la **Charte de la liberté de choix en santé**, rendez-vous sur :
<https://www.charterofhealthfreedom.org/fr/>

(Page 1 sur 2. Voir la page suivante.)



Appel à l'action

La prochaine étape de cette campagne vise à sensibiliser les députés — en particulier ceux du gouvernement libéral — à la nécessité d'adopter la **Charte de la liberté de choix en santé**, dans l'intérêt de tous les Canadiens.

Les sympathisants sont encouragés à agir immédiatement en :

- Envoyant des courriels
- Envoyant des lettres postales
- Passant des appels téléphoniques
- Demandant des rendez-vous avec leurs députés

Rendez-vous sur <https://nhppa.org/fr/cohf/> pour accéder aux ressources et agir dès aujourd'hui. Il est essentiel de poursuivre cet engagement hebdomadaire jusqu'à ce que cet objectif soit atteint.

À propos de la NHPPA

L'Association pour la protection des produits de santé naturels (NHPPA) se consacre à la protection de l'accès des Canadiens aux produits de santé naturels et à la promotion de réformes législatives qui accordent la priorité à la liberté et au choix en matière de santé..

Contact médias : info@nhppa.org